

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

**Décision n° 8571 du 14 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin**

NOR : INTJ1715375S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 15773 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630346S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017 :

Bayard Jean-Christophe	NIGEND : 157 678	NLS : 8 015 107
Soroka Serge	NIGEND : 164 029	NLS : 8 020 585
Helf Stéphanie	NIGEND : 177 702	NLS : 8 032 539
Maniara Gaël	NIGEND : 179 329	NLS : 6 546 744
Humbert Pierre-François	NIGEND : 193 624	NLS : 8 047 479

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 juin 2017.

*Le général, commandant adjoint de la région
de gendarmerie d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Bas-Rhin,*

S. OTTAVI